

L'évaluation sur la place publique : science, éthique et politique

Ricardo B. Zúñiga

Number 35, 2001

L'évaluation sociale : un enjeu politique

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1002234ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1002234ar>

[See table of contents](#)

Article abstract

Practitioner and community groups confront a difficult challenge: that of justifying their actions and their needs for financial support with evaluations which are defined as detached information gathering—information which must be compatible with a framework defined as "scientific". We would like to stress the political and ethical dimensions which are even more essential to evaluation, and outline the challenges that these perspectives pose to those who want to participate in this enterprise.

Publisher(s)

Département de sociologie - Université du Québec à Montréal

ISSN

0831-1048 (print)

1923-5771 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Zúñiga, R. B. (2001). L'évaluation sur la place publique : science, éthique et politique. *Cahiers de recherche sociologique*, (35), 15–30.
<https://doi.org/10.7202/1002234ar>

L'évaluation sur la place publique : science, éthique et politique

Ricardo B. ZÚÑIGA

Résumé

Les groupes de praticiens et les groupes communautaires font face à un défi de taille : celui de justifier leurs actions et leurs besoins de support financier dans des évaluations définies comme cueillettes détachées d'information, de l'information compatible avec un cadre défini comme « scientifique ». Nous voudrions souligner les dimensions politiques et éthiques qui sont encore plus essentielles à l'évaluation, et esquisser les dilemmes que ces perspectives posent à ceux et celles qui veulent y contribuer.

Mots clés : évaluation, science, éthique, politique

Abstract

Practitioner and community groups confront a difficult challenge: that of justifying their actions and their needs for financial support with evaluations which are defined as detached information gathering—information which must be compatible with a framework defined as “scientific”. We would like to stress the political and ethical dimensions which are even more essential to evaluation, and outline the challenges that these perspectives pose to those who want to participate in this enterprise.

Key words: evaluation, science, ethics, policy

Resumen

Los profesionales y los grupos comunitarios confrontan un desafío evaluativo de talla : justificar sus acciones y sus necesidades de apoyo financiero en evaluaciones que deben estar definidas como recolección desinteresada de información—de información que sea compatible con un marco de análisis definido como « científico ». En este artículo, quisieramos subrayar las dimensiones políticas y éticas, aún más esenciales de la evaluación, y bosquejar los dilemas que plantean estas perspectivas a quienes quieren contribuir.

Palabras claves : evaluación, ciencia, ética, política

Les groupes de praticiens et les groupes communautaires font face à un défi de taille : celui de justifier leurs actions et leurs besoins de support financier dans des évaluations définies comme cueillettes détachées

d'information, de l'information compatible avec un cadre défini comme « scientifique ». Nous voudrions souligner les dimensions politiques et éthiques qui sont encore plus essentielles à l'évaluation, et esquisser les dilemmes que ces perspectives posent à ceux et celles qui veulent y contribuer.

L'évaluation et ses marchés

L'évaluation — telle que nous la connaissons, la discutons et l'utilisons — est un produit tout autant lié aux impératifs de la place publique qu'à ceux de la construction scientifique. La place publique donne son sens à toute démarche qu'elle accueille et la relie aux autres activités qui ont lieu sur elle. La science n'est pas une exception — surtout quand c'est la science qui remet en question et qui vérifie les investissements collectifs, comme c'est le cas dans l'évaluation.

Parler de « science sociale appliquée » ne résout pas la revendication de pureté de la science. Le terme suggère que la science se construit d'abord par une dynamique qui lui est intrinsèque, et qu'elle découvre son utilité ensuite. Si cette conception pouvait fonder un débat valable lorsqu'il s'agissait des sciences « pures », nous affirmons qu'il n'y a, certes, rien de « pur » dans l'évaluation. Elle est la créature d'une conscience sociale critique, qui s'est donné des moyens pour remettre en question ses propres actions ou celles desquelles elle se considère responsable. Si on voulait faire d'elle une « discipline », cette discipline ne peut pas être autre que l'analyse rigoureuse, non seulement de ses méthodes de production d'information mais aussi de ses rapports à l'action sociale qu'elle alimente et qu'elle aide à justifier. En faisant violence aux discours de légitimation du champ de l'évaluation, issus presque uniquement des cours universitaires classés comme des cours de « méthodes de recherche scientifique », les groupes issus des pratiques sociales, comme ceux des professionnels ou des groupes communautaires, se retrouvent à établir une relation de compromis avec cette idéologie qui répond mal à leur expérience. Ils doivent chercher une voix qui soit à eux, mais qui soit acceptée dans les canons qui leur sont imposés, ces canons qui tiennent plus aux socialisations scolaires (la statistique comme comptabilité descriptive, la méthode scientifique comme syntaxe de présentation de textes) qu'à saisir adéquatement une réalité collective en mouvement. L'évaluation se situe, ainsi, dans des registres qui ne lui sont ni familiers ni confortables : ceux de l'éthique et de la politique.

Les évaluations se discutent sur la place publique. Si on écoute avec attention, on se rend compte qu'en parlant des évaluations, on parle de contextes de prises de décisions politiques à l'égard desquelles le public aurait quelque chose à dire, où il existe des opinions arrêtées — souvent en manque d'arguments. Les sujets sont de telle nature que les citoyens ou les consommateurs ont un droit à faire valoir leurs intérêts et leurs critères d'évaluation. Prostituées dans mon quartier, violence policière, congestion des salles d'urgence, coût de l'essence ? Oui, monsieur ! J'ai mon opinion ! On pourrait dire que toute discussion des enjeux de société se fait sur la place publique, qu'elle est une forme d'évaluation globale du modèle de société et que les citoyens et les autorités le savent fort bien ! Pourrions-nous penser que les évaluateurs seraient moins sensibles au fait que toute évaluation a une raison d'être qui l'insère dans des univers de raisons de société et des raisons d'État, qui rendront très peu crédibles leurs arguments vertueux d'appartenir à un univers de recherche scientifique ? Qu'il soit conscient ou non, l'évaluateur y contribue avec des informations et des analyses qui deviendront des arguments d'autorité factuelle (« la recherche scientifique démontre que...), qui viendront renforcer des enjeux controversés. Ses contributions ne se limiteront pas à celles d'un fournisseur d'information. Il est habituellement invité à faire pencher la balance — et chaque acteur a ses attentes... et l'évaluateur a les compétences de diagnostic social pour pouvoir lire ces attentes, pondérer leur poids et être douloureusement conscient des coûts et des avantages de contribuer à renforcer la position d'un acteur par rapport aux autres.

La discussion proposée ici ne porte pas sur les fondements méthodologiques de l'évaluation, mais plutôt sur sa récupération comme argument partial dans des situations controversées. Cette discussion ne porte pas, non plus, sur tous les enjeux de société : elle se concentre sur les enjeux sociaux, l'éducation et la santé. À la différence de la productivité des barrages électriques, de l'achat des équipements techniques ou des politiques de développement industriel, le social est un champ qui concerne tout le monde. La société démocratique reconnaît à tous les acteurs le droit d'opinion et d'avis sur « le social » — droit qui s'exprime dans les lettres à l'éditeur, les forums publics, les états généraux et les votes. Tous évaluent les options politiques et les programmes qui en découlent et qui les touchent dans leur vie quotidienne.

Dans les débats publics, on a recours à l'évaluation parce qu'on y cherche une double garantie. Garantie d'objectivité, de respect de faits irréfutables tels qu'ils sont présentés par un observateur indépendant et

externe. Garantie de fécondité, dans la mesure où l'évaluation est censée contribuer à identifier les actions les plus prometteuses, celles qui font la preuve de leur efficacité, de leur capacité de produire les changements voulus et de leur efficience comme utilisation optimale des moyens pour atteindre les buts visés. Mais cette objectivité scientifique ne peut pas éviter sa propre remise en contexte, qui secoue et même ébranle sa confiance tranquille dans sa propre pureté :

Pourrons-nous être scientifiques dans la science sociale appliquée ? Un faible oui : nous pouvons être un peu plus scientifique que nous le sommes maintenant ou que nous l'avons été [...] Un non aussi hésitant. Si nous présentions les résultats de nos efforts pour améliorer les fondements de vérité de nos connaissances comme s'ils étaient des acquis définitifs [...] nous pourrions devenir une force sociale destructrice. Nous pourrions nous embarquer dans une utilisation politique de l'autorité de la science que notre champ n'a pas méritée. Un autre non : utiliser des mesures quantitatives provenant des sciences sociales pour renforcer le contrôle administratif et le processus de prise de décisions budgétaires (comme dans le mouvement pour la reddition des comptes des programmes sociaux) peut être destructeur des institutions et des processus que l'on veut contrôler. Ce processus peut aussi être destructeur de la validité préalable que ces mesures avaient dans le contexte des sciences sociales¹.

La genèse du métier d'évaluateur

L'évaluation n'est pas une activité nouvelle. Tout au long de l'histoire humaine, on la trouve mêlée aux activités les plus respectables et les plus répandues : le rôle du parent (« as-tu été sage à l'école ? »), de l'enseignant (avec ses examens et ses notes), du guide moral (l'orientation vers la vertu officielle et vers la défense de l'orthodoxie), du médecin (avec son diagnostic et ses options de traitement), des artisans (avec leur obligation de fournir des estimations et des garanties) et, enfin, des consommateurs (à la recherche du « beau, bon, pas cher » selon la formule populaire... « Protégez-vous » !).

Ce qui est nouveau, c'est l'identification publique de l'évaluation à l'évaluation de programmes — et, plus spécifiquement, à l'évaluation des programmes sociaux, d'éducation et de la santé, perçus comme directement liés aux intérêts de la population. Cette forme très spécifique d'éva-

1. D. T. Campbell, « Can we be scientific in applied social science ? », dans D. T. Campbell, *Methodology and epistemology for social science : Selected papers*, Chicago, University of Chicago, 1988, p. 315 (notre traduction).

luation le devient davantage quand on la définit carrément comme un problème « technique » de mesure dans lequel l'évaluateur est le garant d'une quantification fiable et complète, à être placée dans une ligne droite, tracée entre des objectifs et des résultats, entre investissements et produits — le tout dans un monde qui devrait être prévisible et sous le contrôle de l'administrateur. Les évaluateurs eux-mêmes ne sont pas dupes de cette image idyllique :

À l'origine de l'évaluation des programmes, qui la demandait ? C'étaient ceux qui avaient créé les programmes et ceux qui les administraient — les législateurs et les directeurs des programmes. Et quels étaient les programmes évalués ? Les programmes mis en œuvre par les mêmes législateurs et les mêmes administrateurs. Il n'est pas surprenant de voir l'émergence d'un biais. En termes économiques stricts, la situation pourrait être décrite ainsi : quelqu'un qui se cherche du travail comme évaluateur et qui convoite un contrat ou une subvention pour réaliser une évaluation sait très bien qu'à la longue, il ne pourra pas survivre sur la base d'un seul contrat. Il s'ensuit que c'est dans son intérêt à long terme que de faire un travail qui plaira à l'agence qui lui octroie le contrat. Comme l'agence est aussi habituellement responsable du programme, les évaluateurs comprennent alors que les rapports favorables sont reçus comme de meilleures nouvelles que les rapports défavorables².

Cette évaluation des programmes sociaux au sens large s'accompagne d'une image publique qui marque sa logique. Dès le milieu des années 1960 aux États-Unis, l'évaluation de programmes est présentée comme un moyen de formuler un jugement sur l'investissement des fonds publics non pas quant à son bien-fondé, qui est laissé au politique, mais quant à l'utilisation des budgets et quant aux rendements obtenus à partir de cet investissement. Que se soit la guerre contre la pauvreté, les luttes contre la discrimination raciale, les programmes de rattrapage éducatif, la guerre au Viêt-nam : autant des sujets liés à des dynamiques morales qui ont donné lieu à une recherche d'arguments factuels susceptibles de justifier des prises de positions politiques de support ou de remise en question de leur existence.

Ainsi, l'évaluation de programmes se dote d'une image publique qui a aussi un impact sur le développement du champ de connaissances. Ce qu'elle souligne : l'allocation des ressources budgétaires, les responsabilités de contrôle hiérarchique, la responsabilité directe des dirigeants — ministres,

2. M. S. Scriven, « Evaluation ideologies », dans G. F. Madaus, M. S. Scriven, D. L. Stufflebeam (dir.), *Evaluation models. Viewpoints en educational and human services evaluation*, Boston, Kluwer-Nijhoff, 1989, p. 232 (notre traduction).

présidents d'entreprise et généraux : « il est arrivé pendant votre tour de garde » ; « the buck stops here » (la personne qui contrôle une action est aussi la personne responsable des résultats). Ce qu'elle néglige : le point de vue des usagers, des travailleurs, des employés et du public. La santé financière d'une entreprise ou d'un service public ou communautaire ne garantit pas la qualité du produit ou du service — ni la satisfaction du personnel ni les impacts sur l'ensemble de la population. Cette image néglige aussi la comparaison entre diverses possibilités d'action, l'expérimentation sociale exploratoire : dans une action intelligente, l'exploration des solutions de rechange et les ajustements en cours de route sont plus essentiels que le respect du plan initial. La tactique politique à court terme évalue la recherche des solutions et les projets pilotes et les réaménagements en cours de route comme des aveux d'imperfection, politiquement peu rentables. On gagne les élections avec des promesses d'actions novatrices — avec des effets présumés. Le caractère tâtonnant d'une démarche exploratoire est plus politiquement vulnérable qu'une affirmation de certitude et de maîtrise — même si le fondement de cette assurance est discutable.

Ce développement du métier d'évaluateur est souvent décrit en distinguant des aspects de cette pratique et en essayant de les situer dans une succession chronologique. On a parlé des « âges » comme découpage historique³, des « regards » comme perspectives privilégiées⁴. Finalement, Guba et Lincoln⁵ ou Allard⁶ y distinguent des « générations ». Pour Guba et Lincoln, l'évaluation a parcouru trois « générations » : les orientations vers la mesure, vers la description et vers la production des jugements et des recommandations. Ils proposent d'y ajouter une quatrième génération : celle de la négociation.

Puisqu'on parle de générations, ne devrait-on se demander s'il y a eu un « progrès » intégrateur, une amélioration qui fait consensus ou avons-nous simplement assisté au passage d'un point de vue à un autre, chacun de ces points de vue gagnant provisoirement une visibilité temporelle ou sectorielle, selon des circonstances épistémiques, habituellement économiques ou politiques ? Chaque « génération » a souligné l'importance d'un aspect qui n'a pas nié les autres, mais qui ne leur a pas été intégré. Les

3. G. F. Madaus, M. S. Scriven, D. L. Stufflebeam (dir.), *ibid.*, p. 3.

4. B. M. Stecher, W. A. Davis, « How to focus an evaluation », dans Morris *et al.* (dir.), *Program evaluation kit*, Newbury Park, Sage, 1987, 2^e édition.

5. E. G. Guba, Y. S. Lincoln, *Fourth generation evaluation*, Newbury Park, Sage, 1989.

6. D. Allard, *De l'évaluation de programme au diagnostic socio-systémique : trajet épistémologique*, Thèse de doctorat en sociologie, Université du Québec à Montréal, 1996, p. 252.

récits de vie et le « focus groups » ne remplacent pas les données socio-démographiques ; les états généraux peuvent regarder autrement des réalités qu'ils ne peuvent pas ignorer. Les acquis successifs se vantent d'avoir réorienté le champ ; de fait, ils l'ont complexifié, nuancé, enrichi. On a besoin de faits qui puissent être comptés, comptabilisés ; on a besoin de faits qui donnent le sens, *les* sens de la situation sociale pour tous ceux qui contribuent à son déroulement. On a besoin d'une prise de décision assez agile pour des situations changeantes, d'une prise de décision qui intègre tous les participants de telle sorte qu'il y ait compréhension mutuelle et coopération. On a besoin de clarté, de motivation, de volonté, de savoir-faire, de même que de la crédibilité et du pouvoir politique qui garantissent le support et le financement...

Si on peut parler d'une linéarité, d'une succession historique des moments qui ont souligné un aspect plutôt qu'un autre, cette succession n'est pas une garantie de convergence, de fusion. Les conceptions de l'évaluation restent emprisonnées dans des idéologies scientifiques et politiques, dans des complicités institutionnelles. Même lorsqu'elle se présente comme un métier savant, l'évaluation évolue en compagnonnage avec ce qui se passe sur la place publique : bruyante, cahoteuse, contradictoire, objet de controverses légitimes.

La trame du tapis

Le rapport qu'entretient le champ de l'évaluation avec son image publique peut s'organiser en regardant les trois dimensions alors en cause : scientifique, éthique et politique. Devant ces fils de chaîne et ces fils de trame, le métier d'évaluateur consiste en quelque sorte à faire la navette, à apporter un brin pour contribuer, lui aussi, à un tissage à la fois savant et artisanal.

La dimension scientifique

La dimension scientifique de l'évaluation nous amène à aborder au moins trois aspects.

a) *Comprendre et situer la demande d'évaluation telle que reçue* : qui la demande et qui la subventionne ? Quelle information est importante pour lui, à quelle stratégie veut-il l'incorporer ? La science ne peut que démarrer par les questions qui génèrent les regards chercheurs d'information, structureurs des faits — des questions qui veulent illuminer des

actions qu'on entrevoit encore vaguement, ou qui sont en attente de justifications.

b) La production d'informations factuelles pouvant fonder des prises de décision. Les demandes de faire des évaluations incluent souvent l'attente de la production d'une information systématique, complète et fiable sur laquelle on puisse construire des jugements de valeur et de prises de décision : c'est « l'alimentation factuelle » du contrôle de gestion et du gestionnaire. C'est dans cette étape que « les faits » acquièrent ou perdent la visibilité qui les incorpore aux débats à titre d'arguments. Le pourcentage de chômeurs et les prises de vue des corridors pleins de civières remplis des « patients » (au sens le plus pathétiquement littéral du terme) deviennent des accusations politiques, et le nombre d'appels téléphoniques reçus ou les fonds recueillis deviennent des indicateurs de qualité et de pertinence.

c) La gestion de l'accès à l'information produite. La société démocratique et la société de consommation incluent toutes deux des exigences de transparence mises en œuvre en fonction des valeurs communes. Les droits d'accès à l'information vont des actions policières au contenu des produits alimentaires et ils impliquent une information organisée en fonction de recommandations d'actions explicites : *l'évaluation informe et aussi propose ou facilite une recommandation d'action.* La responsabilité de diffusion de l'information place l'évaluateur devant un dilemme difficile : qui a des droits à l'égard de l'information produite par l'évaluation, au-delà de ceux qui l'ont commandée et financée ? L'évaluateur est-il redevable à toutes les personnes qui sont affectées par les situations évaluées ? À la limite, suis-je engagé par la compagnie de tabac pour rendre publics les effets néfastes de ses produits ? Elle veut savoir ; veut-elle aussi que ce savoir soit rendu public ? Connaître par métier implique, aussi, faire connaître et, dans le champ de l'évaluation, faire connaître est un choix éthique et politique périlleux.

La dimension éthique de l'évaluation

Dans un sens parallèle, la dimension éthique a, elle aussi, plusieurs facettes.

a) D'abord, l'évaluation est régie par la définition collective de bien commun, celle de ses interprètes, de ses avocats et de ses gardiens. Il est difficile d'échapper à la dichotomie du bon et du mauvais dans le champ de l'évaluation sociale — et l'unanimité est rare dans les situations con-

crêtes. Si des médecins chercheurs ont fait des expériences avec des hallucinogènes sans la permission de leurs patients, si on a recruté des indigènes pour transporter des sacs de produits radioactifs sans les protéger, si on a stérilisé des personnes jugées déficientes, si on surmédicamente des enfants ou des personnes âgées, on ne justifie pas ces actions au-delà des circonstances. À un deuxième niveau d'organisation sociale, on va au-delà de la correction et de la prévention des torts reconnus après les faits : on crée l'obligation de les prévenir. « Il y a jumelage entre le genre de langage qui s'appelle science et cet autre qui s'appelle éthique et politique : l'un et l'autre procèdent d'une même perspective ou si l'on préfère d'un même "choix", et celui-ci s'appelle l'Occident⁷. »

b) House et Howe⁸ : avec eux, la littérature sur l'évaluation met au défi la responsabilité morale de dépasser le relativisme éthique du constructivisme radical. Même si la participation de tous les participants et les affectés est une valeur, elle ne justifie pas une validité équivalente pour toutes les opinions. Même en plein constructivisme, les gens gardent leurs droits de contester des valeurs, des opinions et des faits.

Faire participer tous les acteurs à une évaluation est, pour nous, méritoire ; mais comment seront incorporés leurs idées et leurs préoccupations ? Tous les points de vue sont-ils équivalents ? Sur quelle base les acteurs discutent-ils entre eux ? Nous pensons que dans une discussion, les faits font habituellement une différence. Mais s'il n'y a pas de réalité, s'il n'y pas de faits pour fonder un échange de vues, pourquoi demander à l'évaluateur de faire la cueillette de données, quelle différence pourrait-il faire ? Même si nous pensons que la participation de tous les acteurs est très souhaitable, l'égalité de valeurs de toutes les opinions ne peut pas fonder l'évaluation. Il y aura des points de vue qui seront meilleurs que d'autres : quelques-uns seront en conflit avec les faits, d'autres seront moralement inacceptables. Même dans un effort de construction relativiste, les gens doivent pouvoir contester les opinions des autres si nous voulons arriver à des jugements de valeur que nous pourrions justifier. Trop souvent, les relativistes pensent que, parce que la connaissance est produite socialement, elle ne peut pas être critiquée rationnellement, mais la deuxième thèse ne découle pas de la première. Les critères pour choisir une prise de position plutôt qu'une autre exigent qu'on cherche celle qui est fondée sur une information fiable, qui est plus cohérente, plus rationnelle ou en quelque sorte moralement meilleure que d'au-

7. J.-F. Lyotard, *La condition postmoderne. Rapport sur le savoir*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1979, p. 20 ; voir aussi le traitement de ce lien entre éthique et politique dans l'évaluation qu'en fait Adrienne Chambon dans ce numéro.

8. E. R. House et K. R. Howe, *Values in evaluation and social research*, Thousand Oaks, Sage, 1999.

tres. *Le fait que l'information produite soit produite socialement ne veut pas dire qu'elle ne peut pas être faussée*⁹.

c) La formation à la responsabilité sociale. Avec le développement éthique explicite, l'intervention sociale gagne un niveau de conscience éthique responsable qui s'incorpore à la formation des intervenants :

La formation à l'éthique chemine ainsi à partir de la réflexion-dans-l'action. Cette distanciation par la réflexion permet de mieux comprendre la dimension éthique personnelle telle qu'elle est structurée par l'expérience passée. Si cette compréhension de soi est une première étape dans la formation, elle n'est pas suffisante : car si l'éthique renvoie à une décision libre de la personne, elle exige également que cette décision soit responsable. [...] La responsabilité, au sens éthique, s'approche plutôt du sens de « prise en charge » des intérêts des autres, comme dans l'expression responsable de la famille, du milieu, etc., et, dans un contexte décisionnel, elle prend celui plus précis de « capacité de répondre de sa décision devant autrui »¹⁰.

La dimension politique

La conscience politique n'a jamais été trop loin de l'évaluation, même quand les temps ont forcé les évaluateurs à la démasquer de façon indirecte et par la voie de l'humour et du sarcasme :

10. L'évaluateur exerce une influence politique même quand il n'y aspire pas.

11. Une théorie de l'évaluation doit être aussi bien une théorie de l'interaction politique qu'une théorie du comment chercher les faits. [...]

17. À maintes reprises, c'est la passion politique qui crie le plus fort pour demander une analyse rationnelle.

18. Une demande d'imputabilité [« accountability »] est un signe de pathologie dans un système politique. [...]

20. L'idéal d'efficacité dans le gouvernement est en tension avec l'idéal de participation démocratique ; le rationalisme ressemble dangereusement au totalitarisme¹¹.

L'évaluateur fait plus que constater, même s'il adopte le masque d'une objectivité scientifique qui se veut synonyme d'indifférence. La tentation

9. *Ibid.*, p. 59-61 (notre traduction ; nos italiques).

10. G. A. Legault, *Professionnalisme et délibération éthique. Manuel d'aide à la décision responsable*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1999.

11. L. J. Cronbach, « Ninety-five theses for reforming program evaluation », dans G. F. Madaus, M. S. Scriven, D. L. Stufflebeam (dir.), *op. cit.*, p. 405-412.

peu avouée de « faire la différence », que Pierre Foglia décrit si bien au sujet des journalistes, est toujours présente :

Les journalistes ne sont pas là pour changer les choses, mais pour les dire. Une fois les choses nommées, par exemple la pauvreté, les gens font bien ce qu'ils veulent avec. En général ils ne font rien. Sauf qu'ils savent maintenant que ces choses existent. C'est déjà bien. Des fois, pas très souvent, des fois, les gens lisent un truc qui les remue fort en dedans. Et ça leur donne envie d'agir pour améliorer les choses. Là, tout de suite. Comme si l'aridité du temps leur donnait soudain soif de bonté. [...] Comme je vous le disais en commençant, les journalistes ne sont pas là pour changer les choses, mais pour les dire. N'empêche que de les faire bouger de temps en temps, quel plaisir¹².

Nous devons retourner à House et Howe pour insister avec eux : l'évaluation comporte une responsabilité de transparence tant méthodologique que politique ; les deux cadres théoriques doivent être aussi explicités, justifiés et défendus l'un que l'autre. Contrairement à la tradition libérale classique, on ne peut pas ne pas reconnaître le politique comme un champ de forces, légitime en démocratie, et on ne peut pas faire l'évaluation à partir d'un point de vue unique qui n'existe pas... à moins d'être imposé comme tel.

Pour ces auteurs, l'évaluation ne peut pas rester dans une conception vague de démocratie, caractéristique des idéologies libérales qui dominent l'évaluation nord-américaine. Ils rejettent trois versions de la démocratie comme incompatibles avec une théorie de l'évaluation : *la démocratie « émotionnelle »*, qui identifie les valeurs aux choix personnels idiosyncrasiques ; *la démocratie « hyper-égalitaire »* (celle de Guba et Lincoln, conséquente à leur constructivisme radical), pour qui toutes les opinions et tous les points de vue sont également valables, où il n'y a pas de place pour les arguments d'autorité, d'expertise ou d'expérience ; et *la démocratie « hyper-pluraliste »* des postmodernistes, support à la prolifération illimitée des opinions, avec un refus à l'imposition de toute forme d'ordre, même celui qui serait imposé au nom d'une rationalité abstraite. Ils les confrontent à ce qu'ils appellent *la démocratie « délibérative »* :

Une évaluation démocratique délibérative doit rencontrer trois critères : elle doit assurer l'inclusion de tous les intérêts, même ceux des absents et des exclus, pour minimiser les décalages de pouvoir, qui sont les menaces les plus graves à l'évaluation ; elle devrait avoir lieu dans le dialogue, pour identifier les intérêts réels des participants ; le troisième critère est celui de

12. P. Foglia, *La Presse*, 16 mars 2000, p. A-5.

son caractère délibératif. La délibération est un processus foncièrement cognitif, enraciné dans la raison dans les principes qui balisent une argumentation valide, parmi lesquels les canons méthodologiques de l'évaluation sont centraux. L'évaluation est, en fin de compte, une procédure pour déterminer les valeurs qui émergent et se transforment par des procédures de délibération, pour devenir des données aptes à être évaluées. Après tout, l'évaluation est inséparable du concept de choix : quels choix faut-il faire, qui fait les choix et avec quels fondements. Et le choix des consommateurs ne répond pas aux exigences d'un choix collectif, fondé dans la délibération collective, qui exige une réciprocité des consciences parmi les participants et un certain équilibre de pouvoir, si on veut qu'ils réussissent à atteindre un état dans lequel ils puissent délibérer de façon efficace au sujet de leurs besoins collectifs¹³.

Ces auteurs essaient d'incorporer à l'évaluation les acquis qu'ils reconnaissent et acceptent du constructivisme radical et du postmodernisme, tout en cherchant à garder la cohérence du scientifique et du politique, au-delà de la tradition millénaire qui les oppose¹⁴. Il faut bien incorporer les subjectivités, toutes les subjectivités en jeu. Oui, les ententes sociales sont toujours chargées, inévitablement, d'intérêts, des pouvoirs politiques et des valeurs véhiculées par les participants.

Mais l'évaluation est elle-même une tension entre les faits et les valeurs, les constatations apparemment « objectives » et les lectures que des sujets font d'elles. Une technologie de cueillette de faits devra coexister avec une construction politique qui se fera, en plus, sur la place publique, qui reflètera l'idéal d'une société *délibérative*, dans laquelle les décisions sont le produit d'un débat de société où les faits acceptés devront être structurés par une volonté politique vers des actions que tous les participants puissent embrasser ou au moins accepter. Et l'évaluation ne pourra pas prétendre à une neutralité et à une transparence qui permettrait à l'évaluateur de postuler au rôle d'arbitre. Elle ne pourra pas éviter la corvée de développer un traitement plus rigoureux de l'action collective et de ses résultats, elle devra contribuer à développer ces compétences cognitives et organisationnelles qui supportent des choix fondés, accordés.

L'évaluation est inséparable des choix collectifs. Accepter, modifier, refuser : l'évaluation illumine, d'abord, les valeurs qui orientent les choix ; elle recherche, ensuite, l'information qui lui permettra de pondérer les coûts et les avantages des options. Enfin, elle doit être présente dans le

13. E. R. House, K. R. Howe, *op. cit.*, p. 98 à 103 (notre traduction).

14. Voir à cet égard l'analyse magistrale du Gorgias de Bruno Latour, dans B. Latour, *Pandora's hope. Essays on the reality of science studies*, Cambridge, Harvard University Press, 1999.

processus du choix éclairé, qui ne peut pas se cacher dans une science qui se vanterait de son détachement, ni dans une démocratie du « chacun à son goût ». Les choix limitent les options, et les pouvoirs les déterminent. L'évaluateur doit participer à ce débat ; il ne peut pas s'abstenir ou se cacher sous le masque affable du facilitateur.

L'évaluation des pratiques sociales comme gestion de contradictions

Une affirmation épistémologique. Les pratiques sociales des praticiens et des groupes communautaires seront encore notre point de référence et nous permettront une tentative de synthèse¹⁵.

Si l'évaluation facilite et s'achemine vers un choix entre des solutions, dans un choix qui est fondé sur des valeurs, des valeurs qui illuminent et façonnent la réalité qui sera comprise comme composé de faits ; si le processus a lieu dans des sociétés qui se sont donné des projets d'inclusion de l'ensemble de leurs membres — démocraties — , l'évaluation doit être présente avec une participation fidèle aux règles du jeu explicites du processus politique. L'évaluateur a un rôle politique dans une société démocratique, mais ce rôle est ambigu. Il n'est pas l'avocat d'une des parties en litige, mais il n'est pas, non plus, le juge. Il n'est pas, non plus, le conseiller du prince, qui agit en arrière des rideaux du trône. Catalyseur, animateur, facilitateur sont des termes gentils, accueillants, mais évasifs. Dans la dépendance financière habituelle des pratiques sociales sans but lucratif, l'évaluation est voulue par une partie qui met les moyens pour la mettre en œuvre et qui devient propriétaire privilégiée des résultats¹⁶.

Rationalité dans un contrat entre deux parties pour investir les moyens destinés à la consécration des résultats spécifiques ; entreprise collective et participative d'une société démocratique, ouverte au partage de l'information. Comme Latour, nous insistons sur cette double richesse héritée des Grecs ; deux richesses qui ne sont pas toujours faciles à concilier. Nous nous rallions aux regards émancipateurs sur cette rationalité, qui ne la voient pas comme opposée à la construction collective de société :

15. Voir R. Zúñiga, « À la recherche d'un dialogue méthodologique : les petits pas de l'évaluation communautaire », *Recherches qualitatives*, vol. 16, 1997, p. 93-109 ; R. Zúñiga et N. Boucher, « Autonomie des clients, autonomie des praticiens : les deux faces d'un enjeu social », *Intervention*, n° 95, juin 1993, p. 64-72 ; Y. Jalbert, L. Pinault, G. Renaud, R. Zúñiga, *Epsilon. Guide d'auto-évaluation des organismes communautaires*, Montréal, Coalition des organismes de lutte contre le Sida (COCQ-Sida), 1997.

16. Voir aussi le texte de Lourdes Rodríguez dans ce numéro.

Nous pourrions, à cette fin et pour commencer, distinguer deux sens du terme « rationalité ». En un premier sens [dans la conception « forte »], précédemment évoqué, rationnel équivaut à méthodique, ce qui veut dire que l'on dispose des critères de succès préétablis. [...] Nous disposons cependant d'un autre sens du mot « rationnel ». Dans ce second sens [la conception « faible » de la rationalité], le mot signifie quelque chose comme « sain » ou « raisonnable » plutôt que « méthodique ». *Il désigne alors un ensemble de vertus morales comme la tolérance, le respect des opinions de ceux qui nous entourent, la capacité d'écoute, la confiance placée dans la persuasion plutôt que dans la force.* Ces vertus sont celles que les membres d'une société civilisée doivent posséder pour que la société soit supportable. Dans ce cas, le mot « rationnel » signifie davantage « civilisé » que « méthodique ». [...] Dans ce cas, la possibilité d'être rationnel se confond avec la capacité d'examiner toute question — religieuse, littéraire ou scientifique — de façon telle que le dogmatisme, la défensive et l'indignation vertueuse soient exclus¹⁷.

L'évaluation se situe ainsi dans un champ de forces méthodologiques, épistémologiques, politiques. La question sociopolitique contemporaine qui affecte le plus directement l'évaluation dans les champs sociaux, ceux de l'éducation et de la santé, se pose en regard de la définition réciproque des champs de compétence de l'État et de la société civile.

Même si la tendance à souligner cette distinction est un fait, l'interprétation en demeure difficile. Promotion de l'autonomie individuelle et collective, du pouvoir local et régional d'autodétermination ou délestage des responsabilités publiques jadis attribuées à l'État pour des raisons mal cachées d'économie ? « Déjudiciarisation », « décriminalisation », « désinstitutionnalisation », « autonomisation » : des mots qui cherchent à défaire ce qu'on avait bâti avec tant de sacrifices collectifs ? Soutien communautaire, entraide, maintien à domicile : le filet de sécurité tissé avec une maille très large ?

Les choix stratégiques. Mis en présence de positions apparemment incompatibles — le contrôle du financement et la réponse aux demandes —, on prend parti pour l'une, pour l'autre, ou on peut essayer de développer une troisième voie, jamais facile, jamais stable, jamais parfaitement claire, jamais au-dessus de la mêlée... où l'on n'est jamais assuré de ne pas se faire tirer dessus des deux tranchées. Le « no man's land » est un lieu très dangereux. J'avais essayé d'analyser le dilemme des groupes communautaires, des organisations non gouvernementales au Chili pendant les

17. R. Rorty, « Solidarité ou objectivité », dans R. Rorty, *Objectivisme, relativisme et vérité*, Paris, Presses universitaires de France, 1994, p. 48-49 (nos italiques).

années les plus dures de la dictature Pinochet¹⁸. La gestion d'une action de service qui véhiculait un modèle politique alternatif et le présentait à des sources de support qui ne pouvaient pas adhérer explicitement à cette alternative devenait une gestion « amphibie », jouant sur deux registres, qui généraient une tension inévitable au sein même du groupe d'action : parler le langage de bailleurs de fonds et parler le langage des populations participantes. Deux langages ou deux allégeances, deux complicités difficilement conciliables ? La formation à l'évaluation dans les groupes communautaires : socialisation docile aux idéologies et aux procédures, « comment obtenir le renouvellement de la subvention », ou positionnement critique explicite face aux options politiques qui imposent une logique extérieure sur une action collective ?

La recherche d'une troisième voie n'est pas motivée uniquement par des soucis épistémologiques. Elle peut être une stratégie de survie inéluctable dans un contexte politique tiraillé. Pour surenchérir sur la métaphore célèbre de Pierre Trudeau, l'évaluation communautaire doit trouver la façon de coucher avec deux éléphants : le pouvoir politique de l'État et les impératifs moraux de l'action communautaire dans une société démocratique qui se veut — au moins vaguement — participative et égalitaire. Et l'évaluation des groupes communautaires doit reconnaître ce tiraillement. L'État peut vouloir élargir sa convocation à une action sociale concertée, au-delà des services qu'il contrôle ; il se peut qu'il accepte mal la remise en question radicale de son agir. L'État facilite la suppléance et invite à la sous-traitance quand il s'agit de problèmes sociaux qu'il évacue de sa mission. L'action communautaire doit vivifier la voix des secteurs qui ont et auront une voix de portée limitée à cause de leur faible pouvoir de négociation. Les troisièmes voies ne sont pas des synthèses suprêmes : elles sont des efforts difficiles pour trouver un espace interstitiel entre des forces majeures au moins partiellement opposées.

L'évaluation sur la place publique : sur la place du marché, ce n'est ni le lieu ni le temps d'obtempérer aux discours étatiques qui chantent les nostalgies du cloître, du laboratoire, ou de la bibliothèque, d'une « science objective de l'évaluation ». Les organismes communautaires ont à défendre une conception réaliste et critique du processus de prises de décisions collectives. L'évaluation se passe dans « la vraie vie ». C'est dans la vraie vie qu'elle cherche une compréhension mutuelle raisonnée, fondée, critique et constructive. Il faut se parler par-dessus le bruit de la place ; il faut

18. R. Zúñiga, « La gestion amphibie », *Revue internationale d'action communautaire*, vol. 19, n° 59, 1988, p. 157-168.

négociier, marchander ; on n'a pas le choix. L'évaluation fait partie de la vie sociale, et doit y participer en pleine connaissance de cause, des causes.

Ricardo B. ZÚÑIGA,
École de service social,
Université de Montréal